

# CASEM

## Règlement du Challenge d'Alsace Interclubs par Equipe Mixte | 2017

### 1 OBJECTIF DU CASEM

Animer l'activité golfique des Seniors – Dames et Messieurs – en région rhénane et développer les liens de bon voisinage et de convivialité.

### 2 ORGANISATION

Le CASEM est ouvert à toutes les Amicales Seniors d'Alsace (y compris Rougemont-Le-Château, Bitche et Sarrebourg) et, par extension, à celles du Bassin Rhénan français.

#### 2.1 Structure décisionnelle

Les décisions sont prises à la majorité relative par un comité d'organisation comprenant un responsable par Amicale. La Direction de ce comité est assumée, à tour de rôle et pour une année golfique, par un responsable d'une des Amicales participantes, chargé d'organiser l'épreuve et d'en assurer le bon déroulement. Ce responsable est également chargé d'organiser la finale dans son club.

#### 2.2 Rencontres

La date de chaque rencontre, prévue au calendrier annuel, peut être modifiée par l'Amicale qui reçoit en accord avec les clubs visiteurs.

Trois jours ouvrables avant chaque rencontre, les équipes visiteuses adressent au club recevant la liste nominative de leurs participants, en précisant le dernier index et le numéro de licence de chacun.

Les règles concernant l'index de la FFG doivent être respectées. L'index maximal retenu est 30,4 ; s'il est supérieur, il est automatiquement ramené à ce chiffre. L'index pris en compte est l'index du jour du tirage des départs.

Les départs sont donnés des repères jaunes (Messieurs) et rouges (Dames).

Afin de faciliter la prise en commun d'un repas convivial à l'issue de la rencontre sportive, les départs sont donnés, dans la mesure du possible :

- ⇒ **A 10 heures (sauf autre entente entre les Clubs),**
- ⇒ **Des trous n°1 et 10 simultanément ou en shot-gun.**

En règle générale, le nombre de joueurs participant à la compétition, donc présents sur le terrain, est limité à **16 joueurs**. Cependant, le club recevant peut accepter un nombre de participants supérieur, ces joueurs ne participent pas à la compétition.

Toutefois, pour ne pas gêner les Amicales à gros potentiel de joueurs, une liste additionnelle de joueurs/joueuses, "hors concours" pour le classement par équipe, peut être proposée au club recevant, seul habilité pour décider du nombre de participants retenus.

Chaque **compétitrice** doit avoir 50 ans et chaque **compétiteur 50 ans** la veille de la compétition.

Pour chaque rencontre le "Comité de l'épreuve" sera constitué par l'ensemble des capitaines des équipes présentes.

#### 2.2.1 Recommandations du comité des règles pour l'organisation d'un Scramble

Le Scramble dont l'objectif est la convivialité occasionne parfois des litiges car ses règles sont variables suivant les clubs ou suivant les joueurs. En effet, ce n'est pas une formule de jeu officielle prévue par les Règles de golf. Le Comité des Règles de la ffgolf a entrepris de proposer une formule "unifiée" prenant en compte les remarques suivantes :

- tous les joueurs d'une équipe doivent jouer d'un **endroit aussi proche et similaire** que possible de celui où repose la balle choisie,
- les joueurs d'une même équipe doivent pouvoir **choisir leur ordre de jeu**,
- le Scramble est une formule très lente et **doit être accélérée** autant que faire ce peut,
- afin de mieux coordonner une équipe, un des joueurs doit être nommé "**Capitaine**" (c'est le plus souvent le meilleur joueur).

### 2.2.2 Calcul des handicaps de jeu en Scramble

Le handicap de jeu de l'équipe est calculé en prenant un pourcentage de chaque joueur selon les formules

	2 joueurs
Joueur 1	7/20 (35%)
Joueur 2	3/20 (15%)

suivantes :

### 2.3 Classement

Le championnat donne lieu à un classement annuel des équipes. Les équipes sont réparties par Poules au sein desquelles chaque Amicale reçoit dans l'année les autres clubs.

Un (e) joueur (se) doit jouer dans son club de licence, et ne peut participer au CASEM que s'il est membre **ET** licencié dans son club.

Chaque rencontre est jouée **en Scramble**.

Pour les joueurs retenus, le classement s'établit ainsi :

- ⇒ **3 meilleurs "binômes" en BRUT**
- ⇒ **6 meilleurs "binômes" en NET**
- ⇒ **Les binômes peuvent être mixtes**

Il est obligatoire que **3 Dames, au minimum**, participent à la compétition dans chaque club. Faute de quoi, le club ne peut être classé. Il est attribué, alors, zéro (0) point.

En cas d'égalité, le BRUT prime sur le NET, **si l'égalité subsiste, il sera pris le 4<sup>ème</sup> binôme en brut.**

Après chaque rencontre, une feuille de match est signée par les capitaines et adressée au responsable de l'épreuve qui rassemble tous les résultats, établit le classement intermédiaire et en assure la diffusion à toutes les équipes engagées. Aucune contestation ne sera admise une fois la feuille de match signée, après le lendemain **de l'épreuve à minuit**.

Un classement par Poule sera établi en vue de la finale. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le total des points brut obtenus sur l'ensemble des rencontres.

En cas d'égalité brut et net, les équipes seront départagées sur leur point-à-part particulier.

### 2.4 Participation financière

#### 2.4.1 Participation financière individuelle

La participation financière pour chaque rencontre se déroulant dans un club extérieur est fixée à **60 € (65 € au Kempferhof, sous réserve de la décision de la Direction du golf)** pour la poule Nord et **55 €** pour la poule Sud. Cette participation couvre le green-fee, et le repas comprenant une boisson (1/4 de vin) et un café. Le menu de qualité devra comprendre au minimum, entrée + plat ou plat + dessert. **Le casse-croûte et la boisson peuvent être supprimés.**

#### 2.4.2 Fond de caisse

Chaque Amicale verse annuellement une somme définie lors de la réunion annuelle, à titre de fond de caisse pour couvrir les frais de fonctionnement (**récompenses**, photocopies, courrier, téléphone, **cocktail de la finale, gravure**). Caisse et comptabilité sont transmises, d'année en année, à l'Amicale organisatrice suivante.

### 2.5 Finale

La finale se joue **selon la même formule en SCRAMBLE selon les mêmes modalités que la phase préliminaire.**

Pour participer à la finale chaque joueur (se) doit avoir effectué au moins une compétition CASEM dans l'année. Les deux premières équipes de chaque poule jouent pour déterminer le **vainqueur** CASEM de l'année concernée. **Les groupes composés de deux (2) binômes (2) joueurs (ses) seront tirés au sort par le club organisateur. L'ordre de jeu des joueurs pour chaque équipe, et la constitution des parties sera fixé par chaque capitaine, celui-ci pouvant prendre en compte les critères de son choix.**

En cas d'égalité, **le brut prime sur le net**, en cas d'égalité brut et net, le départage se fera sur le 4<sup>ème</sup> score brut, puis sur le 5<sup>ème</sup>.

**La finale attribuera un titre de Champion "binôme" CASEM en Scramble.**

## **2.6 Récompenses**

A l'issue de la finale, **un (1)** trophée millésimé, distribué par le responsable de l'organisation :

⇒ L'équipe classée première avec l'inscription

**(Nom du Club)** "Champion par Equipe – Seniors mixtes CASEM de l'année"

**A la convenance de l'organisateur de la finale**, un classement pour les récompenses **peut-être** établi selon les points **Scramble** bruts et nets cumulés acquis lors de la finale.

Les récompenses sont achetées par le responsable de l'organisation et réglées sur le fond de caisse.

**A l'issue de la finale, des récompenses diverses par binôme, seront remises aux différents vainqueurs et distribuées par l'organisation. En général, 24 récompenses :**

⇒ **1<sup>ères</sup> équipes en brut et en net par club,**

⇒ **1<sup>ères</sup> équipes en brut et en net au classement général,**

⇒ **Les Capitaine de chaque équipe pour leur travail.**

⇒ **Le binôme classé premier avec l'inscription**

**"Nom du Club et millésime**

Une équipe conservera le trophée si elle le remporte trois (3) années consécutivement.